

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 12.000.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : Z.I. BEN AROUS
2013 - BEN AROUS
MF : 863S

PROCES VERBAL
DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 MAI 2013

L'An Deux Mille Treize et le 29 Mai à 15 Heures 30 Minutes, les actionnaires de la Société Anonyme « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » au capital de 12.000.000 Dinars divisé en (12.000.000 Actions) de (1 Dinars) l'une, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la Maison de l'Entreprise sis aux Berges du Lac Tunis, sur convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration, suivant avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne N°55 du 07/05/2013 et dans deux journaux quotidiens ECHOUROUK et LA PRESSE du 04/05/2013.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque actionnaire présent ou représenté à l'Assemblée, et qui a été placée en entête du Procès-Verbal.

La séance est ouverte à Quinze Heures Trente Minutes, sous la présidence de Monsieur Abdelwaheb KALLEL, Président du Conseil d'Administration de la société.

Mr. Sami KALLEL et Mr. Ali DEBAYA, deux actionnaires présents et acceptant sont nommés scrutateurs. Monsieur Souheil KALLEL est désigné secrétaire de séance.

Les personnes ainsi désignées déclarent accepter les fonctions à elles proposées.

Messieurs Mahmoud ZAHAF et Walid BOUCHOUCHA ont assisté à cette assemblée en leur qualité de co-commissaires aux comptes.

La feuille de présence constate que 27 actionnaires détenant 5282304 actions sont présents ou représentés; ce nombre dépassant le 1/3 du capital social, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le Président demande à l'Assemblée de lui en donner acte, ce que l'Assemblée Générale reconnaît à l'unanimité.

L'Assemblée Générale constate, en outre, la parfaite validité des convocations à la présente Assemblée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau :

- Un exemplaire des statuts ;
- Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29/04/2013 ;
- Un exemplaire du JORT N°55 du 07/05/2013 portant avis de convocation ;
- Un exemplaire des deux journaux quotidiens ECHOUROUK du 04/05/2013 et LA PRESSE du 04/05/2013 portant aussi avis de convocation.

Il y joint l'inventaire, les états financiers individuels de la société mère L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD et ceux consolidés du Groupe l'Accumulateur Tunisien Assad de l'exercice 2012, le rapport d'activité du Conseil d'Administration, le projet des résolutions ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes et fait remarquer que ces diverses pièces ont été tenues à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux avant la tenue de l'Assemblée, ce que les actionnaires reconnaissent à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle ensuite à l'Assemblée l'ordre du jour suivant, sur lequel elle est appelée à délibérer.

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2012 ;

- 2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes pour le même exercice ;
- 3- Approbation des états financiers de la Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD arrêtés au 31/12/2012 et des opérations spéciales visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 4- Approbation des états financiers consolidés du groupe de sociétés ASSAD arrêtés au 31/12/2012 ;
- 5- Quitus à donner aux administrateurs ;
- 6- Affectation des résultats ;
- 7- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ;
- 8- Fixation des jetons de présence ;
- 9- Information d'un franchissement de seuils à la baisse d'une participation au capital social ;
- 10- Questions diverses.

Le Président donne ensuite la parole au Directeur Général pour la lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant la gestion de la société mère « l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » et du groupe constitué par la société mère « l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » et ses filiales.

Messieurs les Commissaires aux Comptes donnent aussi lecture de leur rapport portant avis sur les états financiers individuels de l'exercice 2012 de la société « l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » ainsi que celui portant sur les états financiers consolidés du Groupe constitué par la société « l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » et ses filiales au titre de l'exercice 2012. Ils donnent ensuite lecture du rapport spécial établi, conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et à l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Le Président du Conseil d'Administration informe l'Assemblée du franchissement des seuils de 10% et de 5% à la baisse de la participation de la société « EVOLIA CAPITAL HOLDING » au capital de la société « l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD ».

La discussion générale est ouverte sur les divers rapports présentés.

Après échange de vues et plus personnes ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont alors mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des Commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2012 présentant un bénéfice net de 7.066.014,618 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le Conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des Commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2012 faisant ressortir un résultat bénéficiaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 8.334.458,029 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire part du groupe s'élevant à 7.745.352,171 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2012 s'élevant à 7.066.014,618 Dinars comme suit :

BENEFICE NET.....	7.066.014,618
Reprise des reports à nouveau antérieurs.....	2.524.942,313
-PREMIER RELIQUAT	9.590.956,931
- Réserves légales 5% (solde).....	50.000,000
- Réserves pour réinvestissement exonérées.....	980.000,000
. BENEFICE DISPONIBLE.....	8.560.956,931
- Intérêts statutaires (6% du capital de 12.000.000).....	720.000,000
DEUXIEME RELIQUAT.....	7.840.956,931
- Super dividendes (0,320 TND par action X 12.000.000).....	3.840.000,000
- Report à nouveau 2012.....	4.000.956,931

Ainsi, les dividendes sont fixés à 0,380 Dinars par action d'une valeur nominale de Un dinar.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le jeudi 13 juin 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent Dix Mille Dinars (110.000,000 TND) au titre de l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de Messieurs Mahmoud ZAHAF et Walid BOUCHOUCHA en qualité de co-commissaires aux comptes de la société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 :45 Heures.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Mr. Abdelwaheb KALLEL
CIN 00045722

LES SCRUTATEURS
Mr. Sami Kallel
CIN : 01058873

LE SECRETAIRE
Mr. Souheil KALLEL
CIN : 01060876

Mr. Ali DEBAYA
CIN : 00114930

Co-commissaires aux comptes

Bon pour acceptation de renouvellement de mandat

M. Mahmoud Zahaf
CIN : 05257235

M. Walid BOUCHOUCHA
CIN : 04785653

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
Z I BEN AROUS

BILAN (Après Affectation du Résultat)

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2012	2011
		Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	1 045 839,677	985 398,940
Moins : amortissement		<u>-825 144,646</u>	<u>-743 463,042</u>
<i>S/Total</i>		220 695,031	241 935,898
Immobilisations corporelles	A2	57 793 242,422	48 857 304,809
Moins : amortissement		<u>-28 450 799,504</u>	<u>-24 692 299,076</u>
<i>S/Total</i>		29 342 442,918	24 165 005,733
Immobilisations financières	A3	5 790 020,595	3 233 822,710
Moins : Provisions		<u>-37 065,394</u>	<u>-37 065,394</u>
<i>S/Total</i>		5 752 955,201	3 196 757,316
Total des actifs immobilisés		35 316 093,150	27 603 698,947
Autres actifs non courants		0,000	0,000
Total des actifs non courants		35 316 093,150	27 603 698,947
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A4	26 820 211,682	19 238 658,311
Moins : Provisions		<u>-259 463,040</u>	<u>-142 704,371</u>
<i>S/Total</i>		26 560 748,642	19 095 953,940
Clients et comptes rattachés	A5	27 817 653,291	33 932 649,598
Moins : Provisions		<u>-1 101 899,844</u>	<u>-994 559,168</u>
<i>S/Total</i>		26 715 753,447	32 938 090,430
Autres actifs courants	A6	6 951 028,819	3 657 254,408
Placement et autres actifs financiers		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A7	135 999,705	139 792,384
Total des actifs courants		60 363 530,613	55 831 091,162
Total des actifs		95 679 623,763	83 434 790,109

BILAN (Après Affectation du Résultat)

(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	NOTES	2012	2011
		Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	12 000 000,000	12 000 000,000
Réserves	P1	16 981 263,461	15 951 263,461
Autres capitaux propres	P1	221 374,606	311 752,455
Resultats reportés	P1	4 000 956,931	2 524 942,313
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		33 203 594,998	30 787 958,229
Résultat de l'exercice	P1	0,000	0,000
Total des capitaux propres avant affectation		33 203 594,998	30 787 958,229
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	12 126 943,143	11 967 124,785
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	P3	1 376 423,000	1 639 452,578
Total des passifs non courants		13 503 366,143	13 606 577,363
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	15 421 348,495	5 988 633,270
Autres passifs courants	P5	8 084 775,701	7 933 570,070
Concours banc et autres passifs financiers	P6	25 466 538,426	25 118 051,177
Total des passifs courants		48 972 662,622	39 040 254,517
Total des passifs		62 476 028,765	52 646 831,880
Total des capitaux propres et des passifs		95 679 623,763	83 434 790,109

Tableau des mouvements des capitaux propres de l'Accumulateur Tunisien ASSAD (en Dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves spéciales de réévaluation	Réserves pour réinvest. Exonérés disponibles	Réserves pour réinvest. Exonérés indisponibles	Réserves Extraordinaires	Prime de fusion	Bonis de fusion	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/2011 avant affectation du résultat 2011	11 500 000	1 656 000	1 100 000	0	0	167 551	0	0	2 977 712	311 752	10 031 054	7 413 888	0	35 157 958
Affectation bénéfices 2011 (AGO du 24/05/2012)			50 000		500 000		10 000 000				-3 136 112	-7 413 888		0
Dividendes à verser sur exercice 2011											-4 370 000			-4 370 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves (AGE du 24/05/2012)	500 000				-500 000									0
Augmentation de capital par apport nouveau														0
Solde au 31/12/2011 après affectation du résultat 2011	12 000 000	1 656 000	1 150 000	0	0	167 551	10 000 000	0	2 977 712	311 752	2 524 942	0	0	30 787 958
Résultat de l'exercice 2012												7 066 015		7 066 015
Subvention d'investissement - amt subvention										-77 553				-77 553
Actions propres										-12 825				-12 825
Solde au 31/12/2012 avant affectation du résultat 2012	12 000 000	1 656 000	1 150 000	0	0	167 551	10 000 000	0	2 977 712	221 375	2 524 942	7 066 015	0	37 763 595
Affectation bénéfices 2012 (AGO du 29/05/2013)			50 000		980 000						6 036 015	-7 066 015		0
Dividendes à verser sur exercice 2012											-4 560 000			-4 560 000
Solde au 31/12/2012 après affectation du résultat 2012	12 000 000	1 656 000	1 200 000	0	980 000	167 551	10 000 000	0	2 977 712	221 375	4 000 957	0	0	33 203 595